Module
i-Suite Expert
Services Web et mobiles

i-FACTURE

La Solution Compatible de suivi des factures

La Solution Compatible i-Facture : vous disposez d'un espace simple et centralisé pour suivre les factures électroniques et celles déposées depuis i-Dépôt, depuis leur réception jusqu'à leur règlement, mais également pour gérer les règlements des factures. Accessible depuis i-Suite Expert, i-Facture facilite les échanges entre le cabinet et son client et permet de suivre les principaux statuts des factures, aussi bien sur les achats que sur les ventes.

UN ESPACE D'ÉCHANGE ENTRE LE CABINET ET SON CLIENT

Suivi de factures d'achats : recevoir, contrôler, contester, régler et suivre les factures fournisseurs.

Suivi de factures de ventes : déposer, corriger, encaisser et suivre les factures clients.

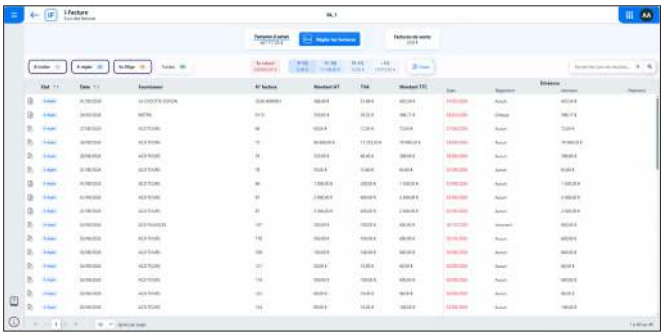

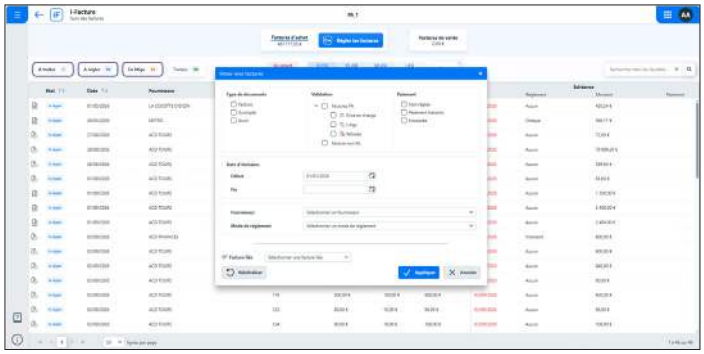

i-Facture permet ainsi de disposer d'une vision globale des flux de factures, depuis la réception ou l'émission de la facture, jusqu'à son règlement et son traitement final.

Les informations issues de la production comptable et des factures électroniques sont réunies dans un même espace pour faciliter le pilotage et le traitement des factures.

RÉCEPTION DES FACTURES ÉLECTRONIQUES

Les factures électroniques adressées par les fournisseurs à la Plateforme Agréée LVC sont mises à disposition et peuvent être suivies directement depuis i-Facture. On dispose alors d'une vue d'ensemble de ses factures.

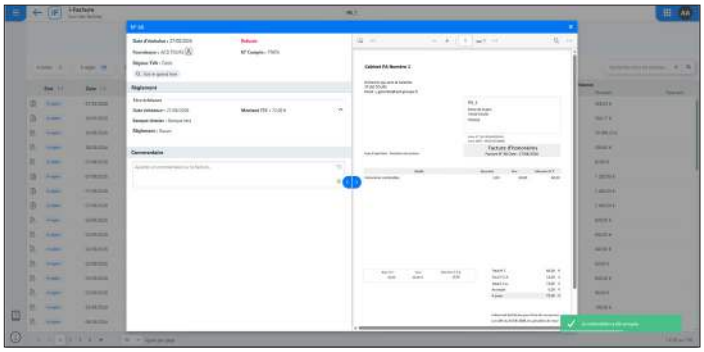

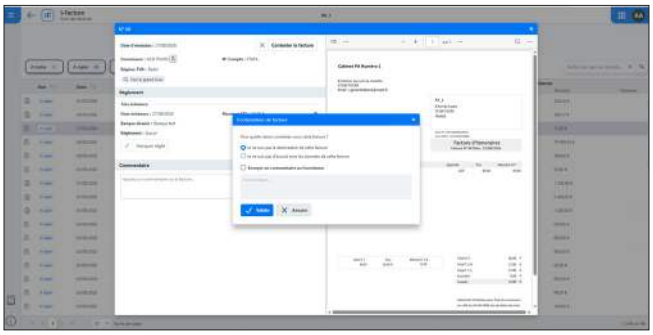

- Les factures sont identifiées selon leur niveau de traitement :

  - **À traiter :** factures ne provenant pas de la Plateforme Agréee LVC et non comptabilisées.
  - **À régler :** factures provenant de la Plateforme Agréee LVC ou comptabilisées et en attente de règlement avec au moins une échéance non réglée.
  - **En litige :** factures provenant de la Plateforme Agréee LVC et ayant fait l'objet d'une contestation.
  - **Traitées :** factures avec l'ensemble des échéances réglées ou refusées.

- Des filtres permettent également de faciliter la gestion des factures, notamment avec le statut PA de la facture, le paiement, la date, le tiers concerné ou encore le mode de règlement.

VISUALISER, CONTESTER ET RÉGLER

Une fois les factures récupérées, il est possible de consulter le détail des factures, avec la possibilité de :

- Commenter le document,
- Visualiser le relevé des opérations du tiers,
- Contester la facture avec la transmission d'un statut PA de Litige ou bien de Refus,
- Accéder aux outils de règlement des factures :
  - Bridge,
  - Qonto,
  - Module de règlement fournisseurs.

Le statut **Paiement Transmis** peut être transmis depuis le détail des factures grâce au bouton **Marquer Réglée** ou bien suite à la réalisation du règlement par les différents outils à disposition.

Le statut **Encaissée** est ensuite réceptionné automatiquement lorsque le fournisseur confirme l'encaissement.

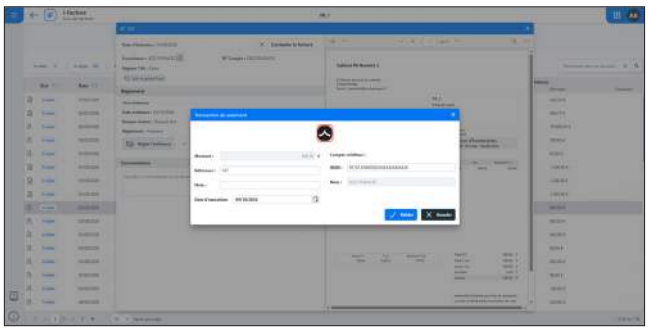

Les+

- Une gestion complète des factures fournisseurs.
- Des statuts pour suivre chaque étape du traitement.
- Un accès aux informations de paiement.
- Un lien complet avec le fournisseur et la Plateforme Agréée, ainsi qu'un accès direct pour le cabinet.

ÉMISSION DES FACTURES ÉLECTRONIQUES

i-Facture permet aussi la gestion des factures de ventes, la visualisation, les prélèvements clients et le suivi des statuts pour le dossier du cabinet.

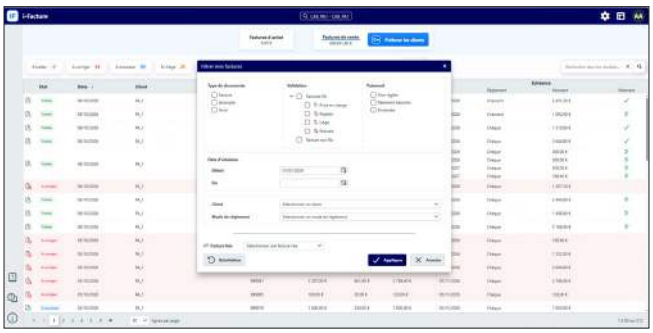

Le suivi permet notamment de consulter :

- les factures émises
- les statuts transmis par les clients
- les règlements et encaissements
- les éventuels litiges ou refus.

Une fois l'ensemble des échéances réglées, la facture est clôturée et apparaît avec le statut **Traitée**.

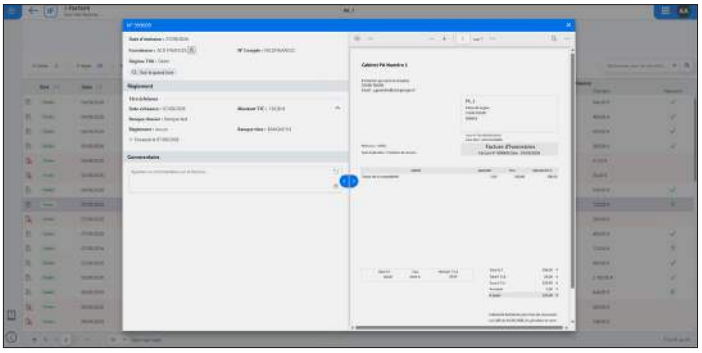

GÉRER LES LITIGES ET LES REFUS

Les informations transmises par les clients sont également visibles dans le suivi des factures.

- En cas de litige, la facture est signalée par une ligne orange et une icône spécifique. Une fois le différend résolu et le règlement reçu, le statut **Encaissée** peut être transmis.
- Une facture refusée est identifiée par une ligne rouge et l'icône correspondante. L'information de refus apparaît dans le détail de la facture.

Les+ Émission

- Un parcours intégré entre facturation, GED, comptabilité et i-Facture.
- Un suivi des statuts des factures clients.
- Une visibilité sur les encaissements et les règlements.
- Une gestion des litiges et refus.

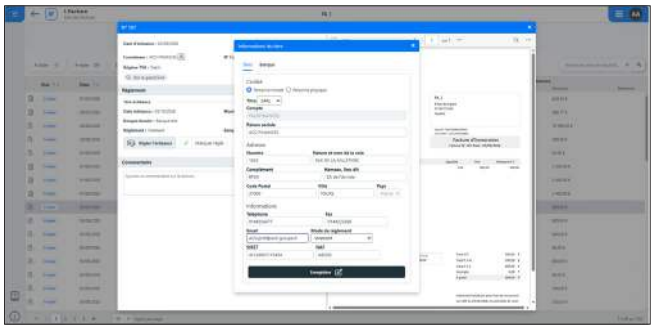

Document non contractuel • Toutes les marques et produits cités appartiennent à leurs propriétaires respectifs • ACD RCS Tours • B 528 553 654 • Octobre 2026

VOS CONTACTS
Tél. : 04.42.97.96.00 | Tél. : 02.47.39.11.49
commercial@acd-groupe.fr
www.acd-groupe.fr